

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



## L'INSERTION PROFESSIONNELLE

## Ateliers et Chantiers d'Insertion

# | Edito

Si nous devons retenir un mot en 2025 pour les Ateliers et Chantiers d'Insertion (Plateau Technique), retenons le mot **EVOLUTION**.

EVOLUTION par la **diversification des publics accueillis**.

Grâce au travail conséquent mené par l'ensemble des équipes de prévention spécialisée et d'insertion professionnelle, nous avons œuvré de façon à répondre au mieux aux exigences des financeurs, tout en maintenant notre offre de parcours d'insertion à destination des publics les plus éloignés, accompagnés par les éducateurs spécialisés de l'association.

EVOLUTION grâce au **recrutement de 3 encadrants** en cours d'année.

Une équipe d'encadrants renouvelée qui nous permettra de déployer l'activité d'insertion et de maintenir l'atelier Menuiserie en 2026.

EVOLUTION en matière de **partenariats économiques**.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'équipe du Plateau Technique, de nouveaux partenariats ont été engagés, ce qui a permis de conforter l'activité de chantiers en cette fin d'année et de préparer la planification de l'année 2026.

Cette dynamique, portée par l'ensemble des équipes, a donc permis de développer l'activité de chantiers et de garantir les conditions d'accueil et d'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, en dépit des situations de fragilité rencontrées durant l'année : départ en retraite, absence pour maladie d'encadrants et du chef de service de l'ACI.

Elle a permis également de maintenir notre capacité de recrutement et d'accueil des personnes en insertion sur l'équipe Entretien de locaux.

C'est ensemble, dans cette dynamique constructive, que se prépare l'année 2026.

**Yvette TISON,**  
**Coordinatrice des Dispositifs Insertion et Médiation**

---

1- En 2023, le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans était de 17,2%, tandis qu'il a atteint 18,1% au premier trimestre 2024 (chiffres INSEE).

# | Sommaire

<b>Edito</b> .....	<b>02</b>
<b>01. Présentation du service</b>	
1. L'équipe et ses missions .....	<b>04</b>
2. Le fonctionnement .....	<b>05</b>
3. Un accompagnement pluridisciplinaire .....	<b>07</b>
<b>02. L'activité du Plateau Technique en 2025</b>	
1. Le public accompagné : chiffres clés.....	<b>10</b>
2. Les thématiques travaillées.....	<b>11</b>
3. Les chantiers réalisés.....	<b>11</b>
4. Bilan de situations à la sortie .....	<b>13</b>
<b>Perspectives 2026</b> .....	<b>15</b>

# 01. PRÉSENTATION

Le Plateau Technique d'Itinéraires est une entreprise de bâtiment doublement agréée **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)** d'une part et **Atelier Chantiers Insertions (ACI)** par la DDETS<sup>1</sup> d'autre part.  
C'est aussi un ACI **Propreté et hygiène des locaux**.



## 1. L'équipe et ses missions

L'équipe de l'Atelier et Chantier d'Insertion d'Itinéraires **accompagne des personnes éloignées du marché du travail, en priorité issues des quartiers relevant de la Politique de la Ville, souvent sans diplôme ni expérience professionnelle.**

À travers des **misés en situation concrètes**, que ce soit sur des chantiers du bâtiment ou dans des activités d'entretien de locaux, les encadrants techniques transmettent des **compétences professionnelles** et des **savoir-être** indispensables. Ces apprentissages constituent des bases essentielles pour évoluer en milieu professionnel et **construire un parcours d'insertion sociale et professionnelle cohérent.**

Dans ce cadre, l'équipe de l'ACI, appelé **Plateau Technique**, contribue à **définir et structurer les différentes étapes du parcours d'insertion des jeunes et des adultes suivis par les équipes éducatives du Club de Prévention spécialisée d'Itinéraires, en lien avec les partenaires de l'action sociale et professionnelle.**

En s'appuyant sur l'articulation entre accompagnement éducatif et accompagnement vers l'emploi, l'objectif est **d'offrir à des publics exposés au risque de marginalisation un cadre structurant**, favorisant la valorisation personnelle, le développement de la confiance en soi et la réappropriation des apprentissages.

### Composition de l'équipe

#### → **Tony WARNEYS, chef de service.**

Il est le responsable du fonctionnement global du Plateau Technique. Il assure les relations clients et la maîtrise technique (devis, suivis de chantiers, respect des normes et réglementations). Il organise le travail et la planification des chantiers. Il est responsable du recrutement des jeunes, encadre les équipes du second œuvre et de l'entretien des locaux. Il est responsable du suivi des résultats et des objectifs.

#### → **Kathy LAHAYE, assistante administrative.**

Elle assure l'accueil de la clientèle, la gestion des dossiers et des contrats, les états de présence des personnels en insertion, la planification de l'intervention du secteur nettoyage et entretien des locaux. Pendant l'absence du chef de service durant une partie de l'année, Kathy a pris le relais sur la gestion des chantiers (relations clients, plannings des travaux, etc.).

#### → **4 encadrants techniques.**

Professionnels des métiers du bâtiment (maçonnerie, peinture, menuiserie, pose de plaques de plâtre, isolation, pavage dallage), ils préparent et organisent les chantiers et encadrent les jeunes à la fois sur le plan technique et pédagogique. Chaque encadrant technique dirige une équipe composée en moyenne de cinq salariés en CDDI<sup>2</sup>. L'équipe accueille également des mineurs et jeunes majeurs en stage, issus des collèges partenaires des ALSSES, de formations professionnelles ou de lycées professionnels. Les encadrants techniques ont un rôle complémentaire à celui des éducateurs spécialisés qui accompagnent les jeunes.

Au cours de l'année, ils ont également contribué à assurer une partie du relais du chef de service pendant son absence, notamment pour l'élaboration des devis destinés aux clients et la réception des chantiers.

La composition de l'équipe a par ailleurs évolué avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs, notamment à la suite de départs à la retraite en 2024 et 2025.

<sup>1</sup> - Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

<sup>2</sup> - Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

→ **Yvette TISON, coordinatrice insertion.**

Elle gère l'instruction des candidatures et la mise en œuvre des contrats, le suivi du parcours et les propositions de formation, les bilans, le conventionnement avec la **DDETS**<sup>1</sup> et le Département, les relations avec France Travail et les réseaux de partenaires. Pour Itinéraires, elle est membre du conseil d'administration du réseau **Chantier Ecole**.

→ **Une conseillère en insertion professionnelle.**

Elle renforce l'accompagnement professionnel des salariées en insertion, par la mobilisation de l'offre de formation et d'emploi, dès lors que le projet professionnel des personnes a été défini, et que les principaux freins ont été levés. Elle contribue à la construction du projet professionnel des personnes, par l'organisation de visites de centres de formation, la participation aux forums emploi/formation, ou la recherche d'entreprises d'accueil pour les périodes d'immersion.

## 2. Le fonctionnement

### 1. Repérage des publics

Toutes les personnes accueillies sur l'année 2025 ont été **orientées par les éducateurs spécialisés de l'association** ainsi que les prescripteurs habilités, à savoir **France Travail** et la **Mission Locale** notamment.

La mise en œuvre de l'accompagnement est réalisée à partir d'un diagnostic et de l'analyse des besoins par les éducateurs spécialisés et les prescripteurs. L'ACI s'adresse à un public qui se trouve dans l'incapacité, signifiée et vérifiée, d'intégrer de manière immédiate et durable un dispositif de droit commun.

La demande d'insertion fait l'objet de l'ouverture d'un dossier de candidature. Avant tout dépôt, la pertinence du positionnement est validée par les prescripteurs partenaires (Mission Locale, France Travail, etc.).

### 2. Recrutement

Les candidatures sont enregistrées sur la **Plateforme de l'Inclusion**.

Les critères de sélection portent sur la volonté des personnes à :

- **Rompre avec l'oisiveté, l'isolement**
- **Rompre avec les pratiques délictueuses et les conduites à risque (addictions, délinquance...)**
- **Travailler les compétences socio-professionnelles**
- **Engager les démarches de levée des freins (santé, mobilité, niveau de formation).**



### 3. Modalités contractuelles et outils de suivi

Les personnes recrutées au sein du Plateau Technique sont embauchées en **CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion)** pour une **durée de 4 à 6 mois, renouvelable**.

Une note éducative précise les **objectifs définis avec la personne**. Les étapes du parcours sont formalisées lors d'un entretien de contractualisation réunissant la personne en CDDI, le référent éducatif du Club de prévention et la coordinatrice insertion de l'ACI.

Un **livret de parcours professionnel** retrace l'accompagnement socio-professionnel mené pendant la durée du ou des contrats. Complété tout au long du parcours par les professionnels, il est signé par la personne et constitue un support de contractualisation éducative.

### 4. Les temps structurants du parcours

Le parcours au sein de l'ACI s'organise autour de plusieurs modalités d'accompagnement :

- Des **entretiens individuels avec la Conseillère en insertion professionnelle**, centrés sur la validation du projet (forums, job dating...) et la préparation de la suite du parcours. Ils intègrent les techniques de recherche d'emploi (CV, simulations d'entretien) ainsi que le développement du réseau partenarial.
- Des **entretiens tripartites réunissant le salarié en insertion, le référent éducatif, la coordinatrice insertion** et, lorsque cela est possible, **le référent de la Mission Locale**. Ces temps permettent d'évaluer l'évolution du projet, les objectifs atteints et les ajustements nécessaires.
- Des **temps d'apprentissage et d'évaluation des compétences professionnelles** avec l'encadrant technique.
- Des **comités de suivi**, appelés « **Réunions d'Évolution de Parcours** », associant l'encadrement technique, les référents éducatifs, la coordinatrice insertion, la conseillère en insertion professionnelle et, ponctuellement, le référent IAE de France Travail.

L'accompagnement peut se poursuivre au-delà du contrat lorsque la situation professionnelle ou de formation n'est pas stabilisée. La Coordinatrice Insertion et la Conseillère en insertion professionnelle demeurent alors une ressource.



### 3. Un accompagnement global et pluridisciplinaire

Le Plateau Technique propose un accompagnement articulant **dimensions sociale et professionnelle**.

Les entretiens réguliers permettent de **travailler simultanément le projet personnel et le projet professionnel** afin de préparer une orientation positive vers une formation, une SIAE (structure d'insertion par l'activité économique) ou une entreprise classique.

#### Accompagnement socio-éducatif

Si l'accès à l'emploi constitue souvent la demande initiale, des démarches préalables – notamment administratives – sont fréquemment nécessaires. **L'obtention d'un contrat représente toutefois un levier déterminant pour améliorer la situation sociale (logement, santé...) et développer les compétences relationnelles.**

**Le suivi socio-éducatif est assuré par le référent éducatif**, en lien avec **l'équipe intervenant dans le quartier de résidence**. Ce travail s'inscrit en **complémentarité avec les services internes d'itinéraires et un réseau de partenaires** : centres sociaux, Mission Locale, France Travail, organismes de formation, Contrat d'engagement jeunes, bailleurs sociaux, structures de santé (Centres Médico Psychologiques, centres d'addictologie), et réseau SIAE.

Les difficultés sociales sont repérées par l'éducateur spécialisé et l'équipe du Plateau Technique. Une **communication régulière** est organisée : information quotidienne sur les absences, rencontres mensuelles entre équipes éducatives et techniques, etc.

#### ► Les principales actions de l'accompagnement social visent à travailler :

- les freins à la mobilité ;
- le savoir-être, le rapport à l'autorité, à la sociabilité ;
- la gestion des conflits ;
- la santé et les problèmes d'addictions ;
- les problèmes de logement ;
- les difficultés financières et la gestion de budget ;
- le développement personnel : confiance et estime de soi, hygiène de vie, soutien, écoute, conseil.

#### Accompagnement professionnel

L'accompagnement professionnel comprend :

- l'aide à la définition et à l'orientation du projet ;
- le développement du savoir-être et des compétences personnelles ;
- l'adaptation au poste de travail ;
- l'évaluation des compétences ;
- l'appui à la recherche d'emploi et l'accès aux dispositifs de droit commun.

Pour beaucoup, il s'agit d'une première expérience professionnelle.

Elle permet de confronter les représentations au réel, d'identifier ses capacités et de construire un projet cohérent, en lien avec les aptitudes personnelles et la réalité du marché du travail.



## ► Travailler les savoir-faire

À l'entrée en contrat, les personnes disposent généralement de peu de connaissances techniques.

Les chantiers permettent l'acquisition progressive de compétences par la réalisation de travaux conformes aux exigences professionnelles (qualité, délais, respect des normes).

Ces activités favorisent à la fois l'apprentissage de techniques de base et le développement d'aptitudes sociales et professionnelles. Les acquis sont formalisés dans le livret de suivi.



## ► Travailler les savoir-être



Un travail spécifique est mené sur l'assiduité, la ponctualité, le respect du cadre hiérarchique, le travail en équipe et la relation client.

La mise en situation professionnelle permet notamment aux plus jeunes de valoriser leurs capacités. Les résultats concrets et rapidement visibles des réalisations renforcent l'estime de soi et la confiance.

La nature des activités permet aux personnes de percevoir très rapidement le résultat du travail accompli, ce qui contribue à les valoriser et à ce qu'ils reprennent confiance en eux.

## ► Mise en situation chez d'autres employeurs

Des immersions professionnelles auprès d'autres employeurs peuvent être organisées afin de valider un projet. Elles sont évoquées lors de la contractualisation et des entretiens de suivi.

Ces périodes sont mises en place en fonction des besoins et des aptitudes de la personne. La recherche de structure d'accueil et l'évaluation sont accompagnées par l'ensemble des acteurs mobilisés : salarié, référent éducatif, encadrants professionnels, coordinatrice insertion et conseillère en insertion professionnelle.



## ► Formations individuelles et collectives

Les objectifs de formation sont définis en entretien individuel, en fonction des besoins identifiés et des demandes exprimées. Le travail préalable porte sur la stabilisation de la situation personnelle, la restauration de la confiance et la reprise des apprentissages.

Les actions peuvent concerner :

- La définition ou la validation de projet professionnel : orientation vers les ateliers et forums des acteurs de l'insertion, par domaine professionnel.
- La remise à niveau durant le parcours, sur demande de la personne, grâce à un partenariat avec l'association Les Mots en Nord (partenaire bénévole), pour le Français Langue Etrangère (FLE).
- Les projets professionnels ou les souhaits d'accès à l'emploi par des formations telles que les bases des métiers de la Propreté (AFP21) : les financements de l'association dans le cadre de son plan de formation sont mobilisés.
- Les obligations professionnelles, comme les gestes et postures ou le montage/démontage d'échafaudage. Il s'agit de formations collectives, réalisées le plus souvent en interne et dispensées par les encadrants techniques habilités.

## L'accompagnement professionnel

Fin 2024, l'association Itinéraires s'est dotée de **moyens supplémentaires pour renforcer l'accompagnement professionnel des publics salariés en insertion.**

Cet accompagnement requiert des **compétences d'adaptation à des publics diversifiés** rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, mais aussi **de l'écoute, de la bienveillance et du respect des rythmes de chacun.**

Ces difficultés sont d'ordre multiple : **faible niveau de qualification, méconnaissance des exigences du monde du travail, non maîtrise de la langue française, absence de logement, etc.** Autant de freins qui nécessitent d'appréhender chaque situation individuelle, d'analyser et de rechercher les réponses les mieux adaptées.

Tous les professionnels qui accompagnent les personnels en insertion, éducateurs spécialisés, encadrants techniques, conseillers en insertion professionnelle et les partenaires mobilisés, sont complémentaires et contribuent à l'élaboration de ces réponses.

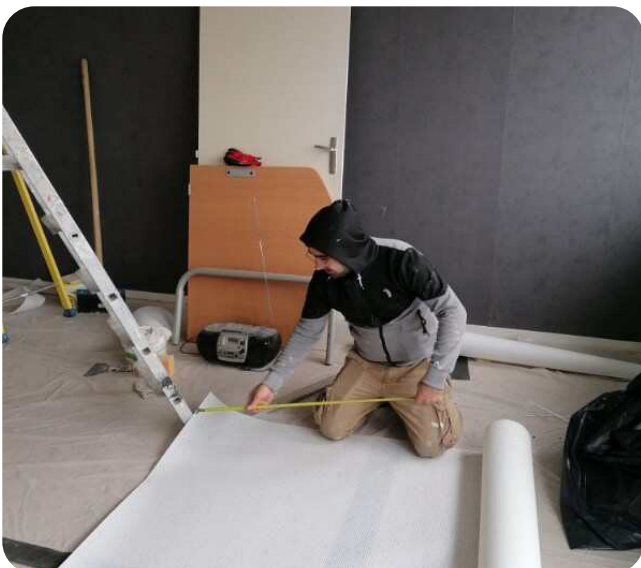
Les partenariats dédiés à l'insertion professionnelle constituent un levier essentiel de développement des compétences. **La collaboration avec les entreprises, les organismes de formation et les structures d'insertion par l'activité économique doit être continuellement renforcée** afin de favoriser :

- les immersions professionnelles ;
- le développement des apprentissages ;
- les suites de parcours en formation ou en emploi.

En 2025, les résultats en matière de suite de parcours, entrée en formation et accès à l'emploi ont été encourageants. Les axes d'amélioration portent sur :

- la recherche d'entreprises en vue de mettre en place des périodes d'immersion et/ou de favoriser l'accès au contrat en alternance ;
- le développement des partenariats avec les organismes de formation et les SIAE (structures d'insertion par l'activité économique).

Pour 2026, cette dynamique est donc à soutenir.



# 02.L'ACTIVITÉ 2025

## 1. Le public accompagné en 2025

### Chiffres clés



**59**

personnes accueillies



**20**

femmes



**39**

hommes

Dont :

▶ **56** salariés en CDDI :

- **21** personnes de 18 à 20 ans
- **18** personnes de 21 à 26 ans
- **17** personnes de + de 26 ans

▶ **3** stagiaires

▶ **14** personnes ayant droit et bénéficiaires du RSA<sup>1</sup>

- ▶ **6** jeunes ayant un parcours dans l'Aide Sociale à l'Enfance
- ▶ **37** jeunes inscrits en Mission Locale avant leur entrée à l'ACI
- ▶ **14** personnes domiciliées ou hébergées à titre provisoire
- ▶ **3** personnes sous main de justice à leur entrée

▶ Répartition des CDDI entre les 2 ACI :

- Second œuvre bâtiment : **37** personnes
- Entretien des locaux : **19** personnes

▶ Taux de sorties dynamiques **51,72 %**

▶ Durée moyenne du parcours sur l'ACI des personnes sorties en 2025 : **8 mois**

▶ Formations réalisées durant le passage au Plateau Technique :

- **1** salarié a bénéficié de la formation **SSIAP 1 (agent de sécurité incendie)**.
- **14** salariés ont bénéficié de la formation **Français Langue Etrangère**.
- **4** salariés ont effectué une période d'immersion.

▶ Origine géographique des salariés :

- Lille : **46**
- Villeneuve d'Ascq : **1**
- Tourcoing : **1**
- Fâches-Thumesnil : **1**
- La Madeleine : **1**
- Lomme : **2**
- Wattignies : **1**
- Marquette Lez Lille : **1**
- Hazebrouck : **1**

▶ Niveau de qualification ou de formation des salariés à leur entrée :

- Inférieur au Niveau 3<sup>2</sup> : **29**
- Niveau 3 : **16**
- Niveau 4<sup>5</sup> et + : **11**

soit **80%** de niveau inférieur ou égal à 3

1- Revenu de Solidarité Active

2- Le niveau 3 scolaire correspond à des diplômes professionnels tels que le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) et le BEP (Brevet d'Études Professionnelles), qui préparent directement à l'exercice d'un métier spécifique.

3- Le niveau scolaire 4 correspond à l'équivalent du baccalauréat en France, et inclut des diplômes tels que le baccalauréat général, technologique ou professionnel.

## 2. Thématiques travaillées dans les accompagnements



**Mobilité** : **39** salariés accompagnés

**16** ont engagé des démarches pour obtenir le permis de conduire

**5** l'ont obtenu à ce jour



**Logement** : **26** salariés accompagnés

**14** ont obtenu un logement, dont **4** entrées en Foyer Jeunes Travailleurs



**Accès aux droits** : **28** salariés accompagnés (CAF, Sécurité Sociale, mutuelle, etc.)



**Accès aux soins** : **29** salariés accompagnés

## 3. Les réalisations de chantiers en 2025



**35**

chantiers réalisés

► Chantiers principaux au bénéfice de **professionnels (organismes de formation, bailleurs, associations)** :

- **ALEFPA** (Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie)
- **EESTS** (Ecole Européenne Supérieure en Travail Social)
- **IRTS** (Institut Régional du Travail Social) Hauts-de-France
- **LMH** (Lille Métropole Habitat)
- **CNAM** (Conservatoire national des Arts et Métiers)
- **Syndicat des Copropriétés**
- **APSN** (Association Prévention Spécialisée Nationale)
- **Association SPReNe**

► Et pour les services de l'**Association Itinéraires** (services Entr'Actes, Club de prévention et siège).

## Les activités comme support de mobilisation

Concernant les activités de second-œuvre bâtiment, l'ensemble de l'équipe de l'ACI s'est mobilisée pour la **prospection d'une clientèle diversifiée**, permettant de réaliser des **chantiers ayant une valeur pédagogique** pour former les jeunes aux métiers du bâtiment :

- **Travaux de rénovation d'appartements ou de maisons** (particuliers, bailleurs sociaux, associations).
- **Chantiers d'insertion** (rénovation de parties communes avec des jeunes du quartier pour des bailleurs sociaux).

Les activités professionnelles constituent un **levier de mobilisation**, même lorsqu'elles ne correspondent pas directement au projet initial. Nombre de bénéficiaires arrivent sans projet défini. Les mises en situation leur permettent néanmoins d'acquérir des savoir-faire, des repères professionnels et des savoir-être transférables.

**Une attention particulière est portée à la qualité des réalisations et à leur dimension valorisante.**

**Les chantiers d'insertion sont privilégiés** pour leur dynamique collective et leur utilité sociale.

Ils permettent :

- de **renforcer la dimension citoyenne** par la participation à la rénovation ou à l'embellissement du quartier ;
- **d'améliorer les espaces de vie des habitants** ;
- de **contribuer à une image positive des jeunes auprès de la population.**

Les domaines concernés relèvent principalement du second œuvre bâtiment (peinture, menuiserie, maintenance) et de l'entretien / nettoyage.



## 4. Bilan de situations à la sortie

### Tableau de situations parmi les personnes sorties après un parcours de 3 mois au moins dans nos ateliers

Public	Actions professionnelles	Actions éducatives / levée des freins	Résultat / Plus-value du parcours
Gilles* 19 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprentissage de techniques et posture professionnelle</li> <li>CV</li> <li>Orientation</li> <li>Formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention titre de séjour</li> <li>Mobilité : abonnement transports</li> <li>Mise à jour accès aux droits : santé, CAF, logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de nouvelles compétences</li> <li>Régularisation administrative</li> <li>Accès à un logement</li> <li>Prise en charge santé</li> <li>Intégration EPIDE Cambrai</li> </ul>
Olivia* 22 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprentissage de techniques et posture professionnelle</li> <li>CV</li> <li>Orientation formation GRETA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention titre de séjour</li> <li>Mobilité : abonnement transports, engagement permis de conduire</li> <li>Mise à jour accès aux droits : santé, CAF</li> <li>Gestion d'un budget</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de nouvelles compétences</li> <li>Régularisation administrative</li> <li>Apurement des dettes</li> <li>Prise en charge santé</li> <li>Intégration formation TP Carreleur chapiste au Lycée Loucheur de Roubaix</li> </ul>
Ali* 19 ans,	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprentissage de techniques et posture professionnelle</li> <li>CV</li> <li>Job dating</li> <li>Orientation formation BTP CFA de Roubaix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention titre de séjour</li> <li>Mobilité : abonnement transports, engagement permis de conduire</li> <li>Mise à jour accès aux droits : santé, CAF, logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention du permis B</li> <li>Développement de nouvelles compétences</li> <li>Régularisation administrative</li> <li>Obtention d'un logement</li> <li>Intégration BTP CFA Roubaix dans le cadre d'un contrat d'apprentissage TP plaquiste</li> </ul>
Mélanie* 19 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprentissage de techniques et posture professionnelle</li> <li>CV</li> <li>Job dating</li> <li>Orientation formation TP Agent de prévention sécurité au CFA INPS de Lille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention titre de séjour</li> <li>Mobilité : abonnement transports, engagement permis de conduire</li> <li>Mise à jour accès aux droits : santé, CAF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de nouvelles compétences</li> <li>Régularisation administrative</li> <li>Prise en charge santé</li> <li>Obtention du titre d'Agent de prévention sécurité</li> <li>CDD de 6 mois puis CDI Agent de sécurité (Veccia Sécurité)</li> </ul>
Selim* 25 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprentissage de techniques et posture professionnelle</li> <li>CV</li> <li>Job dating</li> <li>Orientation POEI Gestion déchets ménagers à l'AFPA Homme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtention titre de séjour</li> <li>Mobilité : abonnement transports, engagement permis de conduire</li> <li>Mise à jour accès aux droits : santé, CAF, logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de nouvelles compétences</li> <li>Régularisation administrative</li> <li>Obtention d'un logement</li> <li>Prise en charge santé</li> <li>Obtention du permis B</li> <li>Intégration formation POEI puis obtention d'un CDDI Agent tri à Triselec</li> </ul>
Hamid* 20 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprentissage de techniques et posture professionnelle</li> <li>CV</li> <li>Job dating</li> <li>Orientation formation AREP FRESC de Roubaix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilité : abonnement transports, engagement permis de conduire</li> <li>Mise à jour accès aux droits : santé, CAF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement de nouvelles compétences</li> <li>Régularisation administrative</li> <li>Intégration formation TP Dépanneur thermique à l'AREP FRESC de Roubaix</li> </ul>

\* Les prénoms ont été modifiés pour des raisons de confidentialité



## NOTE DE SITUATION

### Parcours d'insertion d'Olivia\*, une jeune adulte en situation de vulnérabilité Du lien éducatif à l'entrée en formation qualifiante

Orientée par la Mission Locale, Olivia, 23 ans, a été accueillie lors d'une permanence au sein d'un local éducatif du Club de prévention spécialisée d'Itinéraires afin de solliciter un accompagnement social et professionnel.

Dès les premiers échanges, sa situation de **grande précarité** est apparue, tant sur le plan financier que personnel. Son **faible niveau de qualification**, associé à un parcours marqué par des **ruptures importantes**, se traduisait par une **vulnérabilité émotionnelle** notable, perceptible dans son discours, son rapport aux autres et sa difficulté à s'inscrire dans un cadre structurant.

#### **Construction du lien et sécurisation du parcours**

Avant toute orientation vers un dispositif d'insertion professionnelle, un temps significatif a été consacré à l'**établissement d'un lien éducatif solide**. L'objectif prioritaire a consisté à **créer un espace sécurisant**, favorisant l'expression, la reconnaissance et la confiance. Cette étape a constitué un **préalable indispensable à toute projection vers l'emploi**.

La régularité des rencontres et la cohérence des interventions ont permis d'installer progressivement une relation d'aide structurante. Ce travail de fond a rendu possible l'**inscription d'Olivia dans une dynamique d'engagement**.

#### **Intégration au chantier d'insertion et accompagnement renforcé**

Dans un second temps, **Olivia a intégré l'Atelier Chantier d'Insertion d'Itinéraires (Plateau Technique)**. Ce cadre visait à lui permettre d'**expérimenter une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un accompagnement socio-éducatif renforcé**.

Son investissement initial a révélé une réelle motivation et une volonté de s'impliquer. Toutefois, des **difficultés importantes dans la gestion des émotions et dans l'acceptation du cadre professionnel** ont rapidement émergé. Les notions de hiérarchie, de règles collectives et de responsabilité ont fait écho à des expériences antérieures de rupture, complexifiant son positionnement au sein du collectif de travail.

À plusieurs reprises, **la poursuite du parcours a nécessité un réajustement** partagé avec l'intéressée. Le **travail conjoint de l'équipe éducative, des encadrants techniques et de la coordinatrice des parcours** a permis de soutenir son maintien dans le dispositif. L'accompagnement s'est attaché à **renforcer sa capacité à se situer dans un cadre professionnel, à restaurer la confiance en autrui et à consolider l'estime de soi**.

#### **Émergence d'un projet professionnel et accès à la formation**

Progressivement, Olivia a pu envisager des **immersions professionnelles**, initialement sources d'appréhension. Ces expériences ont favorisé l'**identification d'un secteur d'activité correspondant à ses aspirations : le carrelage**.

À l'issue de son parcours sur le Plateau Technique, **elle a intégré une formation en lien avec ce projet**. Cette étape marque une avancée significative dans son parcours d'insertion, illustrant les effets d'un accompagnement global articulant soutien éducatif, mise en situation professionnelle et coordination partenariale.

Si des fragilités sociales et personnelles demeurent, l'accompagnement par l'éducateur de prévention spécialisée se poursuit afin de sécuriser cette nouvelle phase, soutenir l'engagement dans la durée et prévenir toute rupture de parcours.

\* Le prénom a été modifié pour des raisons de confidentialité

# Conclusion / Perspectives

L'année 2025 n'aura pas été un long fleuve tranquille pour le Plateau Technique d'Itinéraires.

Elle restera pourtant une année profondément marquante, d'abord par la richesse des histoires et des profils des personnes rencontrées et accompagnées. Toutes ont laissé une trace, par leur sensibilité, leur force d'avancer, leur volonté de s'en sortir et les évolutions engagées dans leur parcours. À elles, un immense bravo !

Cette année a également réservé son lot de surprises sur le plan des ressources humaines. Accidents, maladie, départ en retraite, absence prolongée du chef de service : autant d'événements qui auraient pu fragiliser durablement le service.

Et pourtant, le Plateau Technique a tenu.

Les absences imprévues ont été compensées par l'arrivée de nouveaux encadrants techniques, qui ont su apporter leur savoir-faire, leur expertise et leur patience dans l'accompagnement des personnes. Les encadrants en place ont fait preuve d'une grande agilité, poursuivant leurs chantiers tout en maintenant un accompagnement exigeant. D'autres ont su reprendre le flambeau, aller chercher de nouveaux partenaires, établir des devis, et faire vivre l'activité.

Certaines présences, souvent discrètes mais essentielles, ont aussi rappelé que sans elles, le Plateau ne tenait pas debout, que ce soit au niveau administratif ou de la coordination de parcours. Cette année a ainsi fait la démonstration que chaque maillon de l'équipe est indispensable. Elle a aussi permis de révéler des talents parfois insoupçonnés et de renforcer une solidarité précieuse.

Collectivement, nous n'avons pas seulement limité les impacts : nous avons su continuer à faire vivre la mission, à accompagner les personnes et à maintenir l'activité dans un contexte exigeant.

Pour ma part, cela a été un réel plaisir d'être au plus près des équipes durant cette période, et de voir émerger ces dynamiques et ces engagements.

C'est donc avec lucidité mais aussi confiance que nous abordons l'année 2026. Nous espérons qu'elle permettra de consolider l'équipe et de retrouver un fonctionnement plus serein, notamment avec le retour attendu du chef de service.

Au nom des personnes accompagnées comme de l'ensemble de l'association, je tiens à adresser mes sincères remerciements à toute l'équipe. Leur engagement a été déterminant.

**Sabrina CASIER,**  
**Directrice Générale d'Itinéraires**

Acteur lillois de lien et  
d'innovation sociale



## Prévention du décrochage scolaire et social

Proposer une solution  
à chaque jeune en  
situation de décrochage

## Insertion professionnelle

Favoriser les conditions  
d'une insertion  
professionnelle durable

## Présence dans les quartiers

Tisser du lien social  
avec les jeunes et leur  
famille dans leur quartier

## Réduction des risques

Accompagner les  
travailleur·se·s du sexe  
et les usager·ère·s de  
drogues

## Prévention de la radicalisation

Soutenir et accompagner  
les familles et les jeunes

### Contact Plateau Technique :

Tél : 03 20 52 17 59

plateautechnique@itineraires.asso.fr

### Siège d'Itinéraires :

8 rue du Bas Jardin, 59000 Lille

Tél : 03 20 52 11 00

contact@itineraires.asso.fr

www.itineraires.asso.fr

